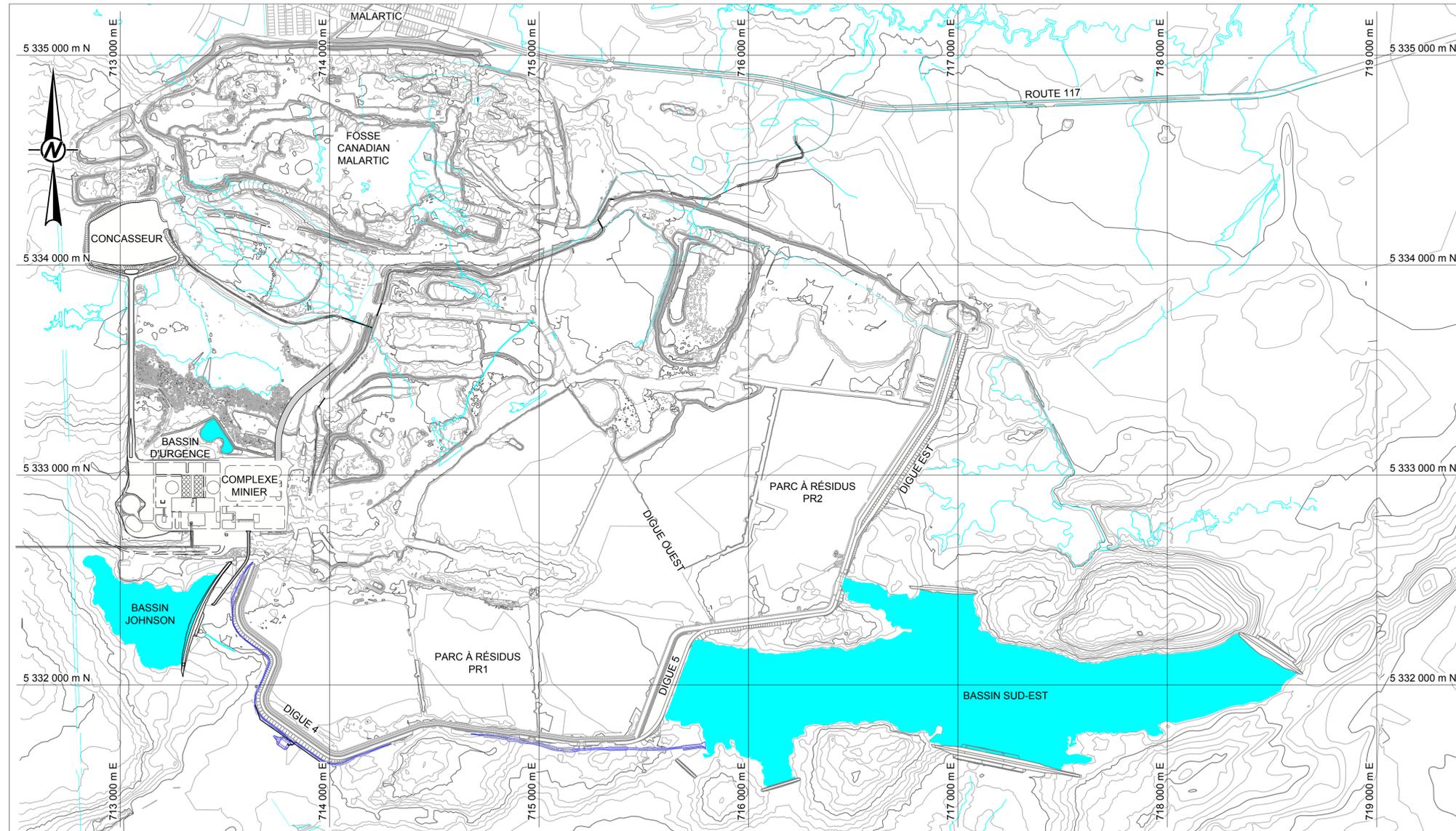


ANNEXE QC-82

**Plans des fossés périphériques et du bassin de pompage –
Secteur sud du parc à résidus**

PLANS DES FOSSÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE SECTEUR SUD DU PARC À RÉSIDUS



LISTE DES PLANS		
No. DE PLAN	TITRE DES PLANS	RÉV
1100-001	PAGE COUVERTURE	C
1100-002	VUE EN PLAN DU SITE, NOTES GÉNÉRALES ET NOTES SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	F
1100-003	VUE EN PLAN ET COUPES - FOSSÉ COLLECTEUR OUEST PARTIE NORD	F
1100-004	VUE EN PLAN ET COUPES - FOSSÉ COLLECTEUR OUEST PARTIE SUD	F
1100-005	VUE EN PLAN ET COUPES - FOSSÉ COLLECTEUR SUD	E
1100-006	BASSIN DE POMPAGE SUD-OUEST	C



Chemin: \\golder\gds\gdm\Montreal\SIG\CAD\PROJET\SIG\SURPRODUCTION\12-1221-0062\3000 - Nom du fichier: 12-1221-0062-3000-01.dwg

25 mm - SI LA MESURE NE CORRESPOND PAS À L'ÉCHELLE, LA TAILLE DE LA FEUILLE A ÉTÉ MODIFIÉE. ANS D

Rév.	AAAA-MM-JJ	DESCRIPTION	PROJETÉ	DESSINÉ	REVISÉ	APPROUVÉ
C	2014-07-23	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	A. Göksu	R. Gravel	A. Göksu	-
B	2014-06-18	ÉMIS POUR DISCUSSION	S. Chapuis	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
A	2014-04-25	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova

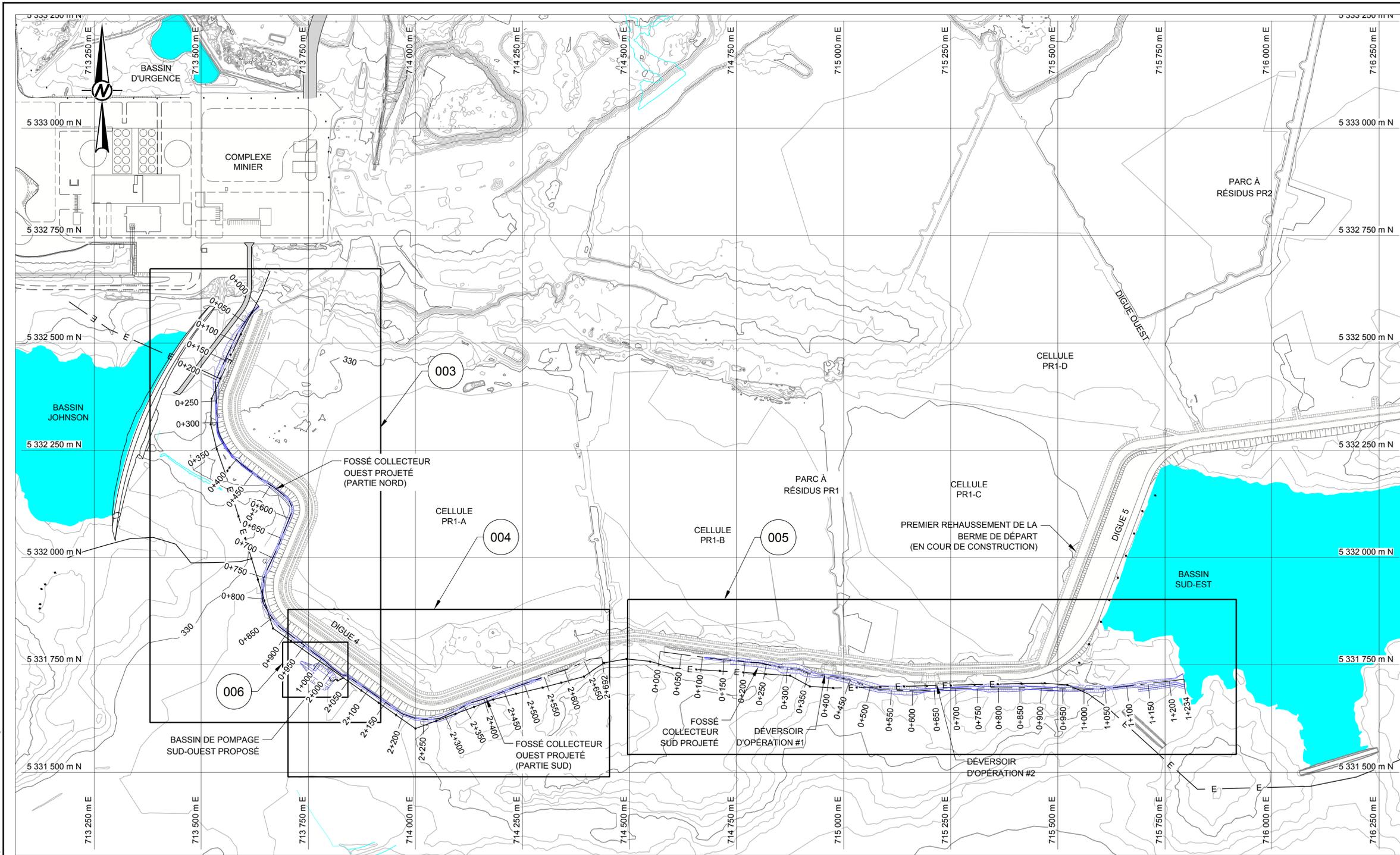
SCEAU
CLIENT
CANADIAN MALARTIC GP

PAS POUR CONSTRUCTION
PRÉLIMINAIRE



GOLDER ASSOCIÉS LTÉE
1001, BOUL. DE MAISONNEUVE O.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H3A 3C8
[+1] (514) 383-0990
www.golder.com

PROJET PLANS DES FOSSÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE SECTEUR SUD DU PARC À RÉSIDUS MINE CANADIAN MALARTIC			
TITRE PAGE COUVERTURE			
N° PROJET 12-1221-0062	PHASE 2000/3000	Rév. C	1 de 6 PLAN 1100-001



- NOTES GÉNÉRALES**
1. LA MISE EN PLACE DES FOSSÉS COLLECTEURS À L'OUEST ET AU SUD DU PARC À RÉSIDUS NÉCESSITERA POSSIBLEMENT LE DÉPLACEMENT D'INFRASTRUCTURES DE LA MINE (POTEAUX ÉLECTRIQUES, CONDUITES DE POMPAGE, CHEMINS D'ACCÈS, ETC.).
 2. DES MESURES DE SÉCURITÉ SERONT À DÉFINIR PAR LA MINE POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE CHUTE DE VÉHICULE OU DE PERSONNE SUIVANT LES PLANS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DE LA MINE TOUT EN PERMETTANT UN ÉCOULEMENT CORRECT DES EAUX ENTRE LE PARC À RÉSIDUS ET LE FOSSÉ EXTERNE.
 3. TOUT SOL À CARACTÈRE ORGANIQUE DEVRA ÊTRE ENLEVÉ AVANT LA MISE EN PLACE DE REMBLAI CONTRÔLÉ.
 4. MINE CANADIAN MALARTIC SERA RESPONSABLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FOSSÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE SUD-OUEST ET SERA RESPONSABLE DU CONTRÔLE QUALITÉ (QC) LORS DES TRAVAUX.
 5. SI REQUIS PAR LA MINE, L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR POURRA FOURNIR DES SERVICES D'ASSURANCE QUALITÉ (QA) ET DU SUPPORT TECHNIQUE LORS DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DU REHAUSSEMENT. LES SERVICES DE QA CONSISTENT EN VISITES PONCTUELLES SUR LE TERRAIN SUR UNE BASE RÉGULIÈRE ÉTABLIE PAR OSISKO ET GOLDER ASSOCIÉS. LE SUPPORT TECHNIQUE SE FERA SUR UNE BASE PONCTUELLE, EN FONCTION DES PROBLÈMES PARTICULIERS OU DES SITUATIONS IMPRÉVUES RENCONTRÉS DURANT LA CONSTRUCTION. TOUTEFOIS, CES SITUATIONS ET LEUR PORTÉE SUR LA CONCEPTION DU REHAUSSEMENT DEVRONT ÊTRE IDENTIFIÉES PAR LE PROPRIÉTAIRE, RESPONSABLE DES TRAVAUX.
 6. LES DÉTAILS DE CONCEPTION PRÉSENTÉS SUR CE PLAN POURRAIENT ÊTRE MODIFIÉS ET ADAPTÉS AUX CONDITIONS DE TERRAIN. TOUT CHANGEMENT DEVRAIT ÊTRE APPROUVÉ PAR LE REPRÉSENTANT DU CONCEPTEUR.
 7. CE PLAN EST PRÉPARÉ POUR L'USAGE EXCLUSIF DE LA MINE ET SES AGENTS. DES STRUCTURES EN PROCESSUS DE CONCEPTION SONT PRÉSENTÉES SUR CE PLAN; LEURS EMPLACEMENTS ET CONFIGURATIONS SONT MONTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

- NOTES - DÉFINITIONS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
1. **MATÉRIAU TYPE 1c** : STÉRILES MINIERIS ÉTALÉS, SÉLECTIONNÉS PROVENANT DE LA FOSSE CANADIAN MALARTIC. ENVIRON 50% DE LA MASSE CONSISTE EN DES PARTICULES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 30 mm.
 2. **MATÉRIAU TYPE 1d** : STÉRILES MINIERIS ÉTALÉS, SÉLECTIONNÉS PROVENANT DE LA FOSSE CANADIAN MALARTIC. ENVIRON 50% DE LA MASSE CONSISTE EN DES PARTICULES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 100 mm.
 3. **MATÉRIAU TYPE 1e** : STÉRILES MINIERIS ÉTALÉS, SÉLECTIONNÉS PROVENANT DE LA FOSSE CANADIAN MALARTIC. ENVIRON 50% DE LA MASSE CONSISTE EN DES PARTICULES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 300 mm.
 4. **MATÉRIAU TYPE 1f** : STÉRILES MINIERIS ÉTALÉS, SÉLECTIONNÉS PROVENANT DE LA FOSSE CANADIAN MALARTIC. ENVIRON 50% DE LA MASSE CONSISTE EN DES PARTICULES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 450 mm.
 5. **MATÉRIAU TYPE 4** : TILL (MATÉRIAU NATUREL) TEL QUE RENCONTRÉ ET PRÉLEVÉ SUR LE SITE. L'ENVELOPPE GRANULOMÉTRIQUE DE CE MATÉRIAU DOIT ÊTRE ÉTALÉE ET CONTINUE ET RENCONTRER LES LIMITES SUIVANTES :

POURCENTAGE PASSANT	LIMITE GRANULOMÉTRIQUE (mm)	
	MINIMUM	MAXIMUM
100	10	100
90	1	25
60	0,1	0,35
30	0,025	0,065

6. **MATÉRIAU TYPE 6a** : LE GÉOTEXTILE DE SÉPARATION DOIT ÊTRE UN TISSU POLYMÉRIQUE NON TISSÉ, PERCÉ À L'AIGUILLE, TEL QUE LE TEXEL 7612 OU UN ÉQUIVALENT APPROUVÉ PAR LE CONCEPTEUR, ET DEVRA AVOIR LES PROPRIÉTÉS SUIVANTES :

PROPRIÉTÉ	VALEUR	UNITÉ	MÉTHODE D'ESSAI
ÉPAISSEUR	1,3	mm	ASTM D5199
RÉSISTANCE EN TENSION	800 MIN.	N	ONGC 148.1 NO.7.3
ALLONGEMENT À LA RUPTURE	ENTRE 45 ET 105	%	ONGC 148.1 NO.7.3
RÉSISTANCE À L'ÉCLAITEMENT	2 275 MIN.	kPa	ONGC 4.2 NO.11.1

- RÉFÉRENCES**
1. TOPOGRAPHIE 2013: FICHIERS Osisko_contour_1m_gen30cmNE.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmNO.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmSE.dxf ET Osisko_contour_1m_gen30cmSO.dxf. FOURNIS PAR CMGP, AOÛT 2012 ET FICHIERS D'ARPENTAGE FOURNIS PAR CMGP EN 2012 ET 2013.
 2. LES PLANS DE CONSTRUCTION DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 14 OCTOBRE 2011. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 020-09-1221-0038 Rev2.
 3. LES PLANS DE CONSTRUCTION DU 1er REHAUSSEMENT DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 6 JUIN 2014. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 011-12-1221-0102 Rev0.



Rév.	AAAA-MM-JJ	DESCRIPTION	PROJETÉ	DESSINÉ	REVISÉ	APPROUVÉ
F	2014-07-23	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	A. Göksu	R. Gravel	A. Göksu	-
E	2014-06-18	ÉMIS POUR DISCUSSION	S. Chapuis	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
D	2014-04-25	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
C	2013-06-21	PLANS DE CONCEPTION	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
B	2013-05-17	PRÉLIMINAIRE - POUR DISCUSSION	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova

SCEAU

CLIENT
CANADIAN MALARTIC GP

CONSULTANT

PAS POUR CONSTRUCTION

PRÉLIMINAIRE

GOLDER ASSOCIÉS LTÉE
1001, BOUL. DE MAISONNEUVE O.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H3A 3C8
[+1] (514) 383-0990
www.golder.com

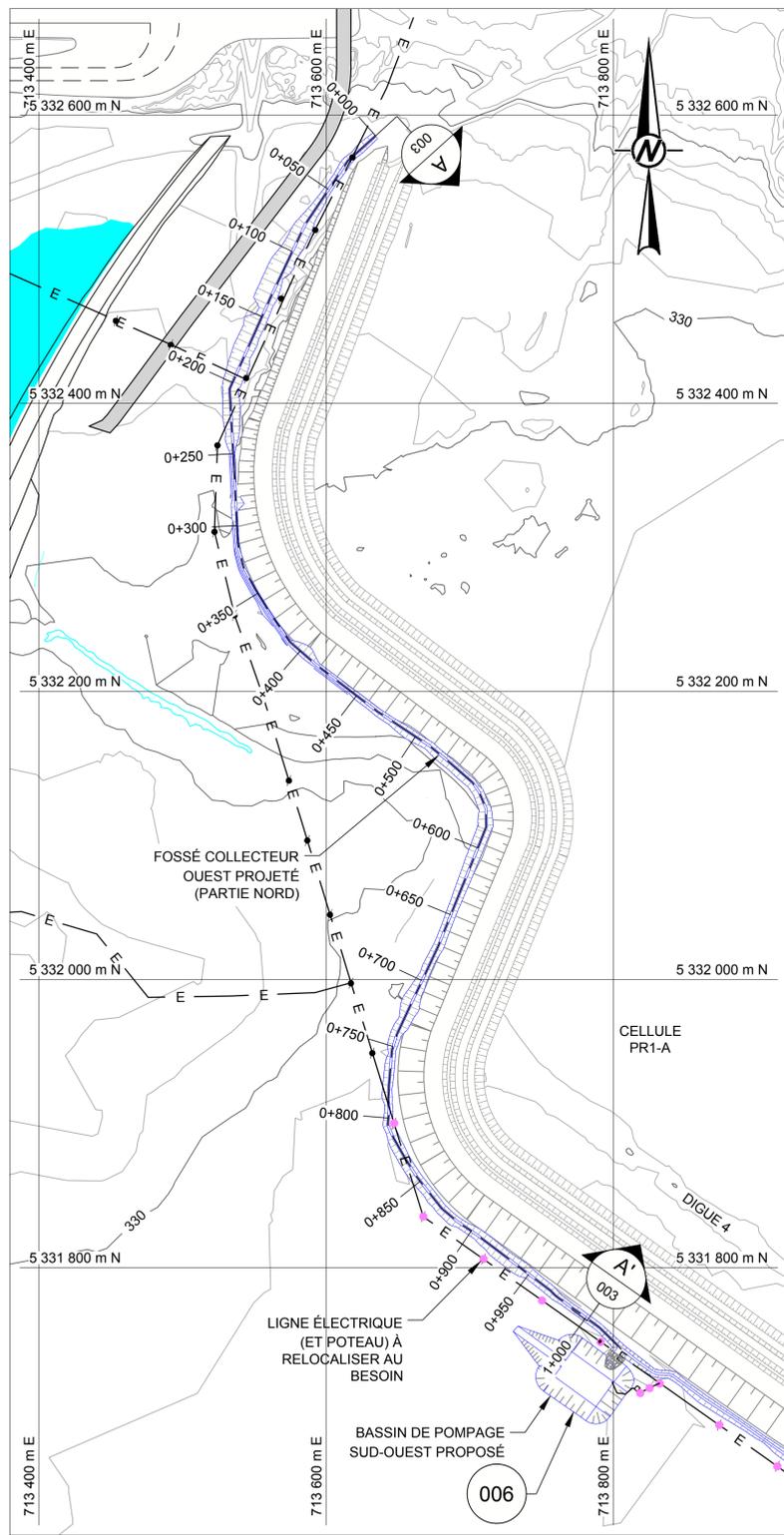
PROJET
PLANS DES FOSSÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE
SECTEUR SUD DU PARC À RÉSIDUS
MINE CANADIAN MALARTIC

TITRE
**VUE EN PLAN DU SITE, NOTES GÉNÉRALES ET NOTES SUR LES
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

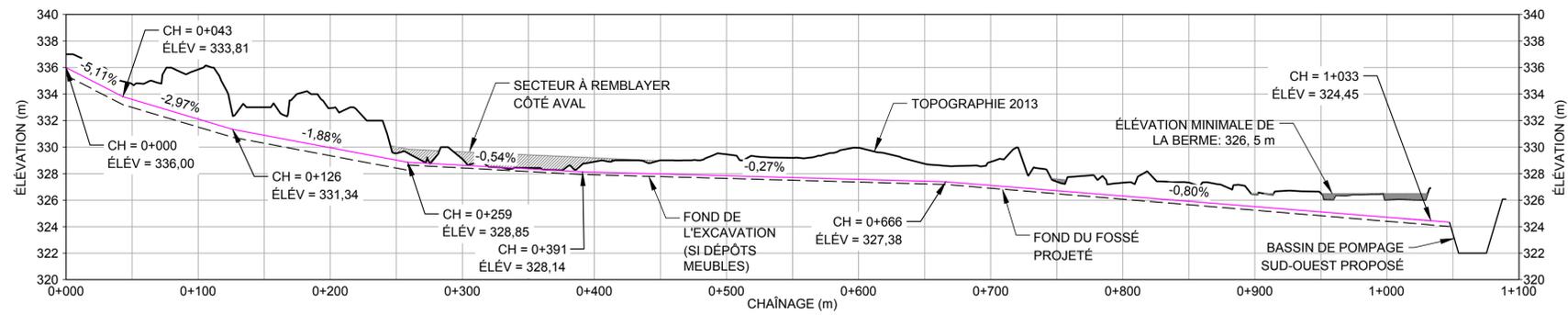
N° PROJET 12-1221-0062 PHASE 2000/3000 Rév. F 2 de 6 PLAN 1100-002

Chemin: U:\golder\gds\gdm\Montreal\SIG\CAD\PROJET\S\S\S\S\PRODUCTION\12-1221-0062\3000_01.dwg | Nom du fichier: 12-1221-0062-3000-01.dwg

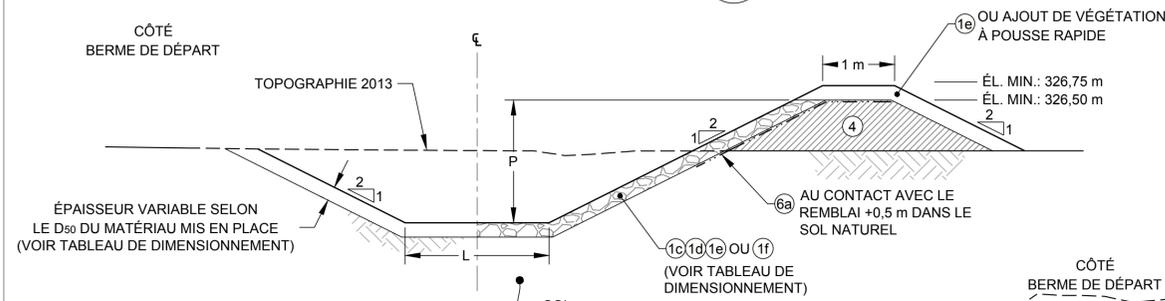
25 mm | SI LA MESURE NE CORRESPOND PAS À L'ÉCHELLE, LA TAILLE DE LA FEUILLE A ÉTÉ MODIFIÉE. ANS D



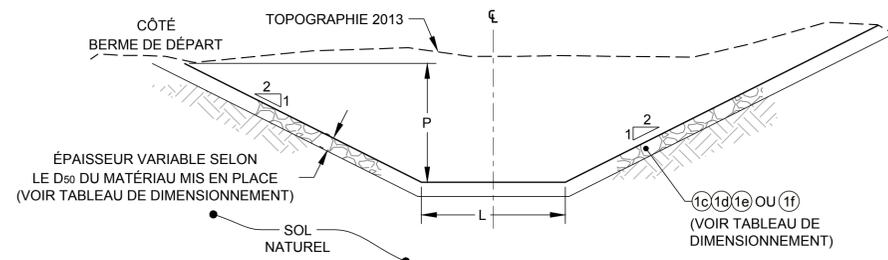
VUE EN PLAN
ÉCHELLE 1 : 2 500



PROFIL LONGITUDINAL DU FOSSÉ COLLECTEUR OUEST - PARTIE NORD
ÉCHELLE HORIZONTALE 1 : 2 500
ÉCHELLE VERTICALE 1 : 250



SECTION TYPE A DANS LES DÉPÔTS MEUBLES (épaisseur de mort-terrain <P)
ÉCHELLE 1 : 50



SECTION TYPE B DANS LES DÉPÔTS MEUBLES (épaisseur de mort-terrain >P)
ÉCHELLE 1 : 50

Chainage (m)	Dimensions proposées du fossé			Matériaux de protection		
	Section type (substrat rencontré)*	Profondeur minimale - P - (m)	Largeur de la base - L - (m)	Type (-)	Granulométrie D50 (mm)	Épaisseur de la couche (mm)
0+000 à 0+043	A ou B (dépôts meubles)	1,00	1,00	1e	300	600
	C ou D (roc)	1,00	1,50	-	-	-
0+043 à 0+126	A ou B (dépôts meubles)	1,25	1,00	1e	300	600
	C ou D (roc)	1,25	1,50	-	-	-
0+126 à 0+259	A ou B (dépôts meubles)	1,25	1,00	1e	300	600
	C ou D (roc)	1,25	1,50	-	-	-
0+259 à 0+391	A ou B (dépôts meubles)	1,25	1,00	1d	100	200
	C ou D (roc)	1,25	3,00	-	-	-
0+391 à 0+666	A ou B (dépôts meubles)	1,25	1,50	1d	100	200
	C ou D (roc)	1,25	3,00	-	-	-
0+666 à 1+011	A ou B (dépôts meubles)	1,25	1,50	1d	100	200
	C ou D (roc)	1,25	3,00	-	-	-

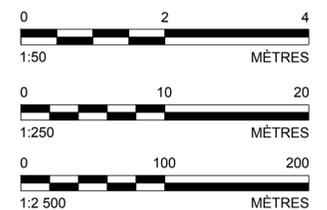
* LES SECTIONS TYPES A ET B (EXCAVÉES DANS LES DÉPÔTS MEUBLES) SONT PRÉSENTÉES AUX PLAN 003 ET 004 LES SECTION TYPES C ET D (EXCAVÉES DANS LE ROC) SONT PRÉSENTÉES AU PLAN 005.

NOTE:
LES TRANSITIONS ENTRE LES SECTIONS DE DIFFÉRENTES DIMENSIONS DEVONT ÊTRE CONSTRUITES DE MANIÈRE GRADUELLE.

RÉFÉRENCES

- TOPOGRAPHIE 2013: FICHIERS Osisko_contour_1m_gen30cmNE.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmNO.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmSE.dxf ET Osisko_contour_1m_gen30cmSO.dxf, FOURNIS PAR CMGP, AOÛT 2012 ET FICHIERS D'ARPENTAGE FOURNIS PAR CMGP EN 2012 ET 2013.
- LES PLANS DE CONSTRUCTION DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 14 OCTOBRE 2011. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 020-09-1221-0038 Rev2.
- LES PLANS DE CONSTRUCTION DU 1er REHAUSSEMENT DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 6 JUIN 2014. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 011-12-1221-0102 Rev0.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	
TYPE	DESCRIPTION*
1c	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D50 = 30 mm
1d	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D50 = 100 mm
1e	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D50 = 300 mm
1f	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D50 = 450 mm
4	TILL
6a	GÉOTEXTILE DE SÉPARATION



Rév.	AAAA-MM-JJ	DESCRIPTION
F	2014-07-23	ÉMIS POUR COMMENTAIRES
E	2014-06-18	ÉMIS POUR DISCUSSION
D	2014-04-25	ÉMIS POUR COMMENTAIRES
C	2013-06-21	PLANS DE CONCEPTION
B	2013-05-17	PRÉLIMINAIRE - POUR DISCUSSION
A	2012-11-20	POUR COORDINATION AVEC ALIGNEMENT DU FOSSÉ

PROJETÉ	DESSINÉ	REVISÉ	APPROUVÉ
A. Göksu	R. Gravel	A. Göksu	-
S. Chapuis	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova

SCEAU

CLIENT
CANADIAN MALARTIC GP

PAS POUR CONSTRUCTION
PRÉLIMINAIRE

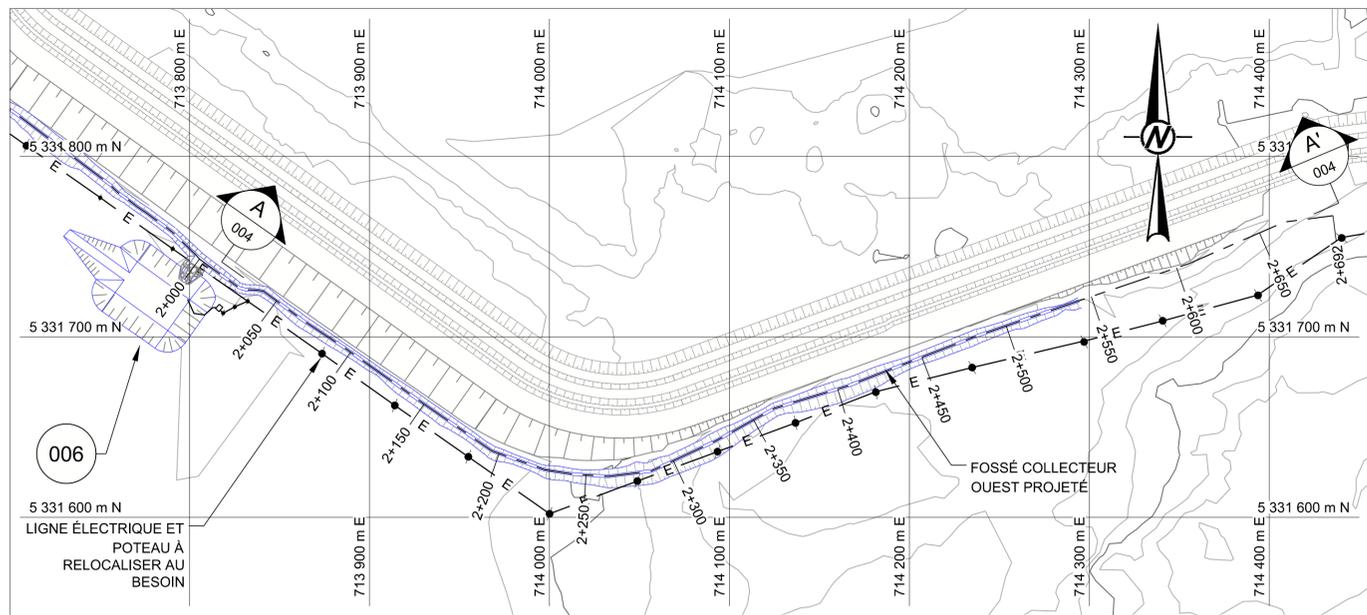
CONSULTANT



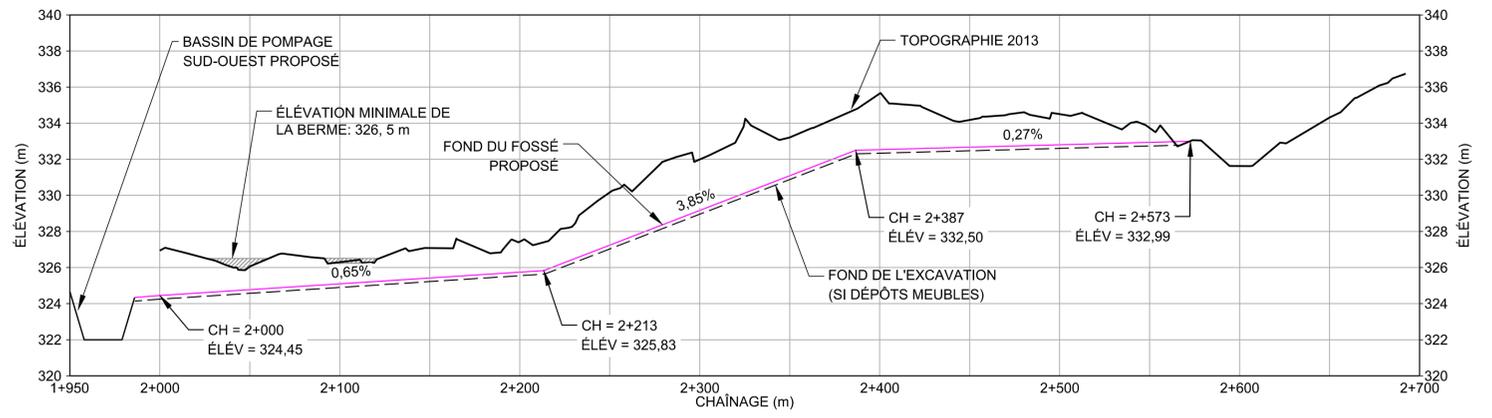
GOLDER ASSOCIÉS LTÉE
1001, BOUL. DE MAISONNEUVE O.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H3A 3C8
[+1] (514) 383-0990
www.golder.com

PROJET
PLANS DES FOSSÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE SECTEUR SUD DU PARC À RÉSIDUS MINE CANADIAN MALARTIC
TITRE
VUE EN PLAN ET COUPES - FOSSÉ COLLECTEUR OUEST PARTIE NORD

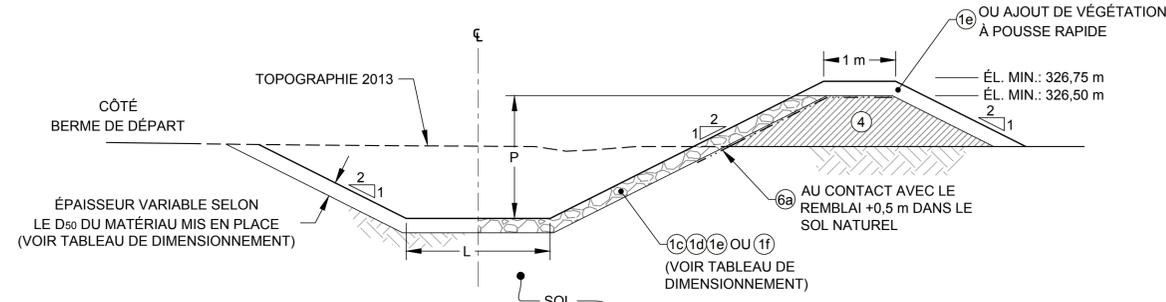
N° PROJET 12-1221-0062 PHASE 2000 Rév. 3 de 6 PLAN 1100-003



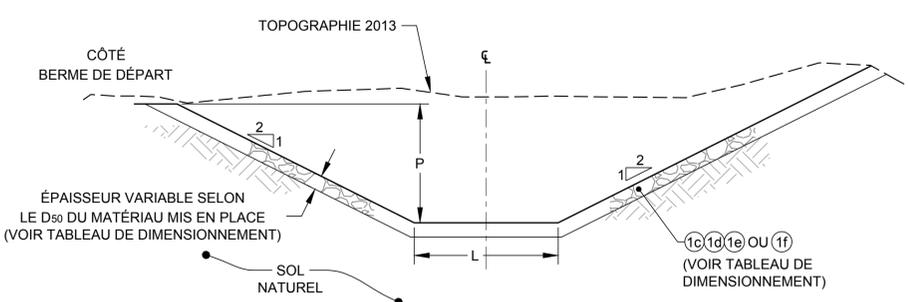
VUE EN PLAN
ÉCHELLE 1 : 2 000



PROFIL LONGITUDINAL DU FOSSÉ COLLECTEUR OUEST PARTIE SUD
ÉCHELLE HORIZONTALE 1 : 2 000
ÉCHELLE VERTICALE 1 : 200



SECTION TYPE A DANS LES DÉPÔTS MEUBLES
(épaisseur de mort-terrain <P)
ÉCHELLE 1 : 50



SECTION TYPE B DANS LES DÉPÔTS MEUBLES
(épaisseur de mort-terrain >P)
ÉCHELLE 1 : 50

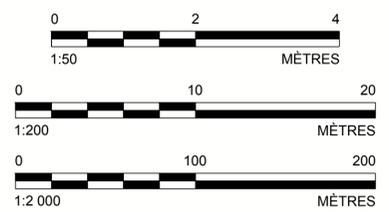
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	
TYPE	DESCRIPTION*
1c	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 30 mm
1d	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 100 mm
1e	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 300 mm
1f	STÉRILES MINIERS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 450 mm
4	TILL
6a	GÉOTEXTILE DE SÉPARATION

DIMENSIONNEMENT DU FOSSÉ COLLECTEUR OUEST PARTIE SUD - SECTIONS TYPQUES						
Chaînage (m)	Dimensions proposées du fossé			Matériaux de protection		
	Section type (substrat rencontré)*	Profondeur minimale -P- (m)	Largeur de la base -L- (m)	Type	Granulométrie D50 (mm)	Épaisseur de la couche (mm)
2+000 à 2+213	A ou B (dépôts meubles)	1,10	1,00	1d	100	200
	C ou D (roc)	1,10	2,00	-	-	-
2+213 à 2+387	A ou B (dépôts meubles)	1,10	1,00	1e	300	600
	C ou D (roc)	1,10	2,00	-	-	-
2+387 à 2+573	A ou B (dépôts meubles)	1,10	1,00	1d	100	200
	C ou D (roc)	1,10	2,00	-	-	-

* Les sections types C et D (excavées dans le roc) sont présentées au plan 005.
* LES SECTIONS TYPES A ET B (EXCAVÉES DANS LES DÉPÔTS MEUBLES) SONT PRÉSENTÉES AUX PLAN 003 ET 004
LES SECTION TYPES C ET D (EXCAVÉES DANS LE ROC) SONT PRÉSENTÉES AU PLAN 005.

NOTE:
LES TRANSITIONS ENTRE LES SECTIONS DE DIFFÉRENTES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE CONSTRUITES DE MANIÈRE GRADUELLE.

- RÉFÉRENCES
- TOPOGRAPHIE 2013: FICHIERS Osisko_contour_1m_gen30cmNE.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmNO.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmSE.dxf ET Osisko_contour_1m_gen30cmSO.dxf, FOURNIS PAR CMGP, AOÛT 2012 ET FICHIERS D'ARPENTAGE FOURNIS PAR CMGP EN 2012 ET 2013.
 - LES PLANS DE CONSTRUCTION DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 14 OCTOBRE 2011. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 020-09-1221-0038 Rev2.
 - LES PLANS DE CONSTRUCTION DU 1^{er} REHAUSSEMENT DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 6 JUIN 2014. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 011-12-1221-0102 Rev0.



Rév.	AAAA-MM-JJ	DESCRIPTION	PROJETÉ	DESSINÉ	REVISÉ	APPROUVÉ
F	2014-07-23	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	A. Göksu	R. Gravel	A. Göksu	-
E	2014-06-18	ÉMIS POUR DISCUSSION	S. Chapuis	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
D	2014-04-25	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
C	2013-06-21	PLANS DE CONCEPTION	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
B	2013-05-17	PRÉLIMINAIRE - POUR DISCUSSION	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
A	2012-11-20	POUR COORDINATION AVEC ALIGNEMENT DU FOSSÉ	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova

SCEAU CLIENT CANADIAN MALARTIC GP

PAS POUR CONSTRUCTION
PRÉLIMINAIRE

CONSULTANT
GOLDER ASSOCIÉS LTÉE
1001, BOUL. DE MAISONNEUVE O.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H3A 3C8
[+1] (514) 383-0990
www.golder.com

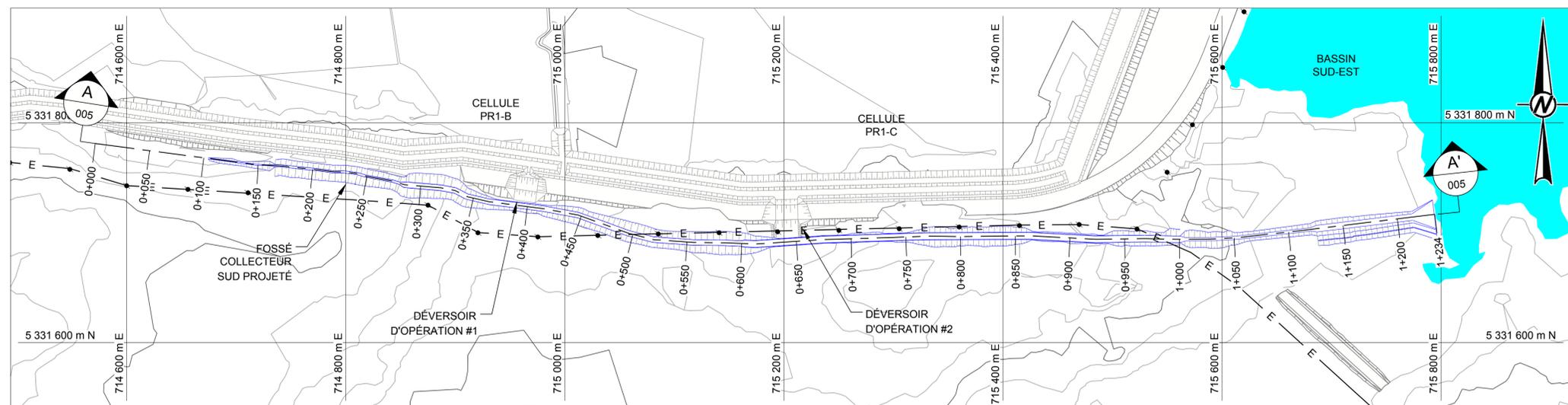
PROJET
PLANS DES FOSSÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE SECTEUR SUD DU PARC À RÉSIDUS MINE CANADIAN MALARTIC

TITRE
VUE EN PLAN ET COUPES - FOSSÉ COLLECTEUR OUEST PARTIE SUD

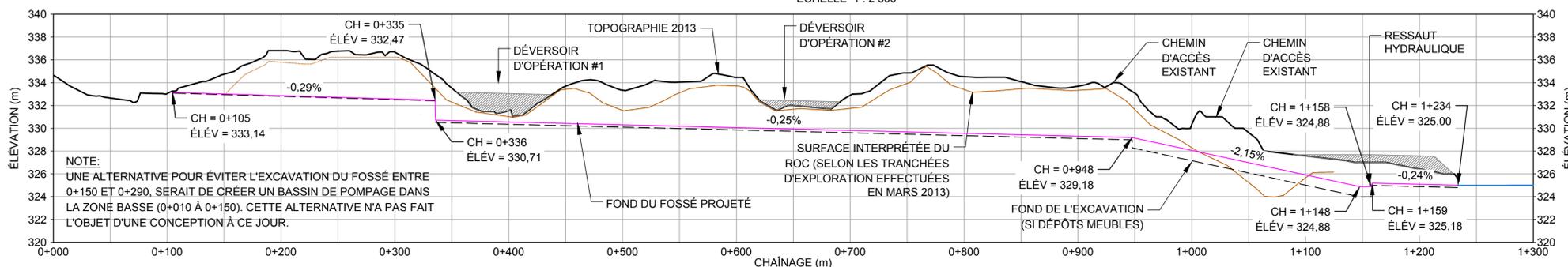
N° PROJET 12-1221-0062 PHASE 2000 Rév. F 4 de 6 PLAN 1100-004

Chemin: U:\golder\gds\gds\montr\montr\SIG\CAD\PROJET\S\S\S\S\PRODUCTION\12-1221-0062\3000 - Nom du fichier: 12-1221-0062-3000-01.dwg

S'IL Y A UNE MESURE NE CORRESPOND PAS À L'ÉCHELLE, LA TAILLE DE LA FEUILLE A ÉTÉ MODIFIÉE. ANS D 25 mm

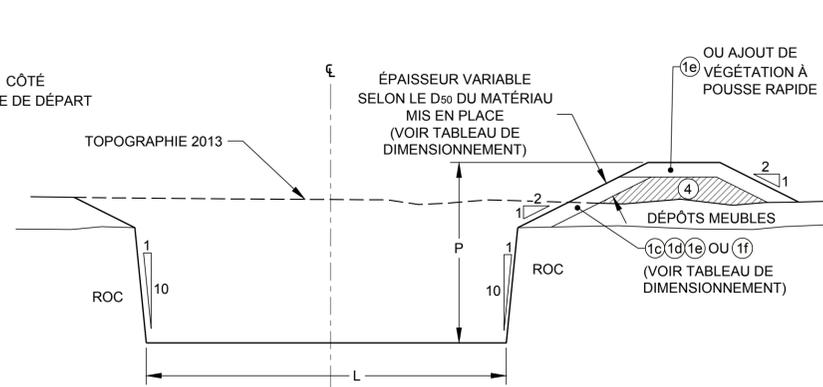
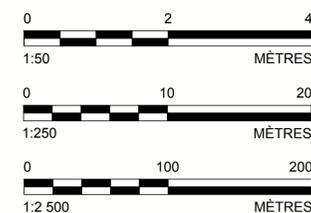


VUE EN PLAN
ÉCHELLE 1 : 2 500



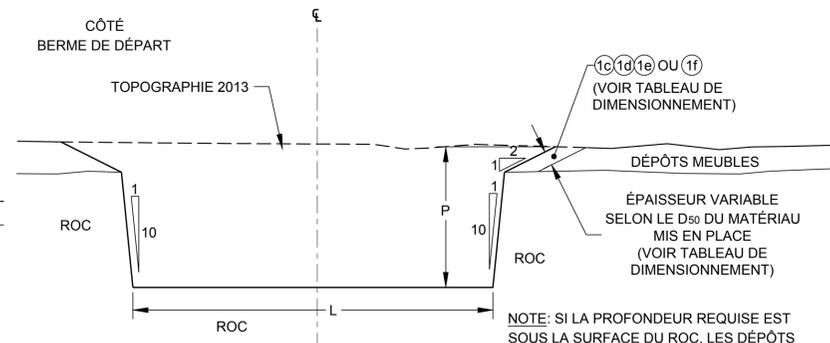
ÉCHELLE HORIZONTALE 1 : 2 500
ÉCHELLE VERTICALE 1 : 250
PROFIL LONGITUDINAL DU FOSSE COLLECTEUR SUD #2

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	
TYPE	DESCRIPTION*
1c	STÉRILES MINIER SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 30 mm
1d	STÉRILES MINIER SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 100 mm
1e	STÉRILES MINIER SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 300 mm
1f	STÉRILES MINIER SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 450 mm
4	TILL
6a	GÉOTEXTILE DE SÉPARATION



SECTION TYPE C DANS LE ROC
(épaisseur de mort-terrain <P)

ÉCHELLE 1 : 50



SECTION TYPE D DANS LE ROC
(épaisseur de mort-terrain >P)

ÉCHELLE 1 : 50

NOTE: SI LA PROFONDEUR REQUISE EST SOUS LA SURFACE DU ROC, LES DÉPÔTS MEUBLES PEUVENT ÊTRE LAISSÉS EN PLACE SANS AJOUT D'UN REMBLAI CONTRÔLÉ.

RÉFÉRENCES

1. TOPOGRAPHIE 2013: FICHIERS Osisko_contour_1m_gen30cmNE.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmNO.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmSE.dxf ET Osisko_contour_1m_gen30cmSO.dxf, FOURNIS PAR CMGP, AÔUT 2012 ET FICHIERS D'ARPENTAGE FOURNIS PAR CMGP EN 2012 ET 2013.
2. LES PLANS DE CONSTRUCTION DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 14 OCTOBRE 2011. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 020-09-1221-0038 Rev2.
3. LES PLANS DE CONSTRUCTION DU 1^{er} REHAUSSEMENT DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 6 JUIN 2014. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 011-12-1221-0102 Rev0.

Chaînage (m)	DIMENSIONNEMENT DU FOSSE COLLECTEUR SUD - SECTIONS TYPIQUES					Commentaires	
	Section type (substrat rencontré)*	Dimensions proposées du fossé		Matériaux de protection			
		Profondeur minimale - P - (m)	Largeur de la base - L - (m)	Type	Granulométrie D ₅₀ (mm)		Épaisseur de la couche (mm)
0+105 à 0+335	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	1,00	1,00	1c	30	60	Si l'épaisseur de roc à excaver est de moins de 0,5 m, excaver le roc selon une pente 2:1.
0+335 à 0+380	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,50	3,00	1d	100	200	
0+380 à 0+420	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,50	3,00	1f	450	900	
0+420 à 0+600	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,50	5,00	1d	100	200	
0+600 à 0+625	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,50	6,00	1d	100	200	Si l'épaisseur de roc à excaver est de moins de 1,25 m, excaver le roc selon une pente 2:1.
0+625 à 0+665	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,50	6,00	1f	450	900	
0+665 à 0+948	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,50	6,00	1d	100	200	
0+948 à 1+159	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,00	3,00	1f	450	900	
1+159 à 1+234	A ou B (dépôts meubles) C ou D (roc)	2,50	3,00	1d	100	200	

* LES SECTIONS TYPES A ET B (EXCAVÉES DANS LES DÉPÔTS MEUBLES) SONT PRÉSENTÉES AUX PLAN 003 ET 004 LES SECTION TYPES C ET D (EXCAVÉES DANS LE ROC) SONT PRÉSENTÉES AU PLAN 005.

NOTE:

- LES TRANSITIONS ENTRE LES SECTIONS DE DIFFÉRENTES DIMENSIONS DEVONT ÊTRE CONSTRUITES DE MANIÈRE GRADUELLE:
- POUR LES CHAÎNAGES 0+000 À 0+948: LA TRANSITION ENTRE DEUX TYPES DE SECTIONS DOIT SE FAIRE SUR UNE DISTANCE MINIMALE DE 10 m. CONSERVER UNE SEULE ET MÊME SECTION TYPE SUR UNE DISTANCE MINIMALE DE 20 m.
 - POUR LES CHAÎNAGES 0+948 ET PLUS: LA TRANSITION ENTRE DEUX TYPES DE SECTIONS DOIT SE FAIRE SUR UNE DISTANCE MINIMALE DE 40 m. CONSERVER UNE SEULE ET MÊME SECTION SUR UNE DISTANCE MINIMALE DE 20 m.

Rév.	AAAA-MM-JJ	DESCRIPTION	PROJETÉ	DESSINÉ	REVISÉ	APPROUVÉ
E	2014-06-18	ÉMIS POUR DISCUSSION	S. Chapuis	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
D	2014-04-25	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
C	2013-06-21	PLANS DE CONCEPTIONS	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
B	2013-05-17	PRÉLIMINAIRE - POUR DISCUSSION	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova
A	2012-11-20	POUR COORDINATION AVEC ALIGNEMENT DU FOSSE	J. Lutti	R. Gravel	A. Göksu	M. Kissiova

SCEAU

CLIENT
CANADIAN MALARTIC GP

PAS POUR CONSTRUCTION

PRÉLIMINAIRE

CONSULTANT

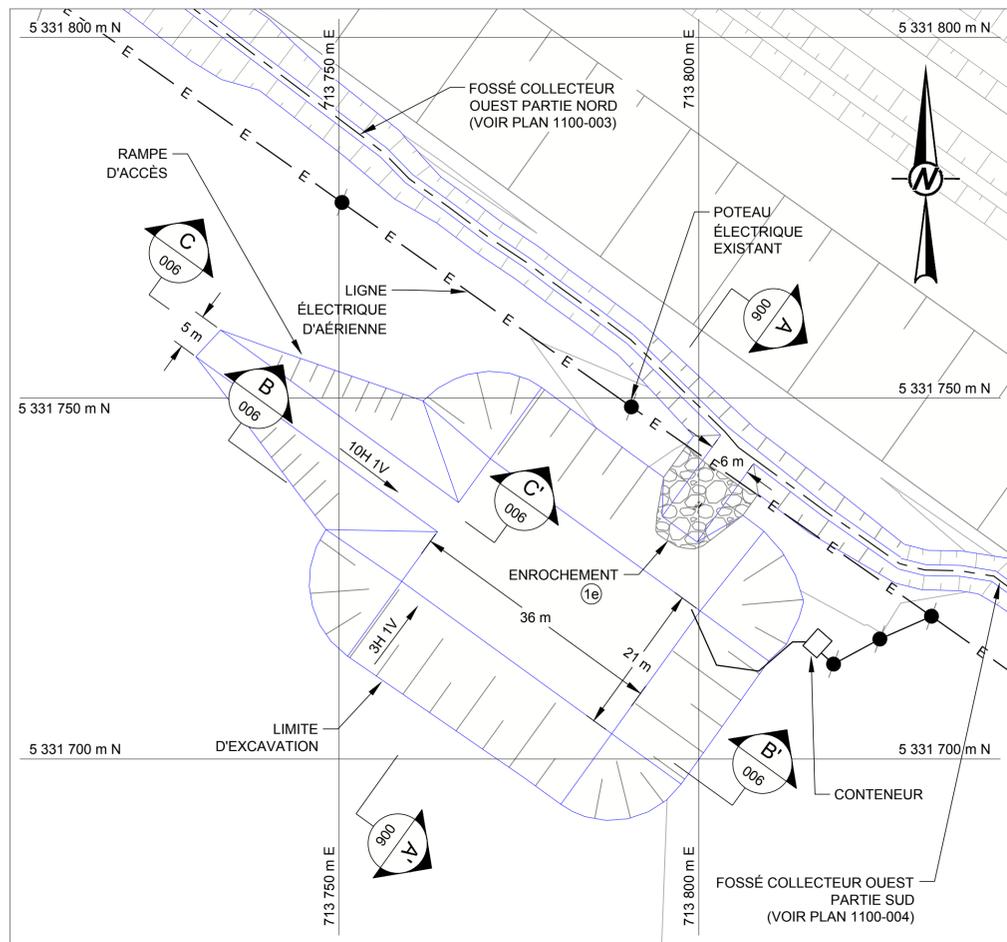


GOLDER ASSOCIÉS LTÉE
1001, BOUL. DE MAISONNEUVE O.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H3A 3C8
[+1] (514) 383-0990
www.golder.com

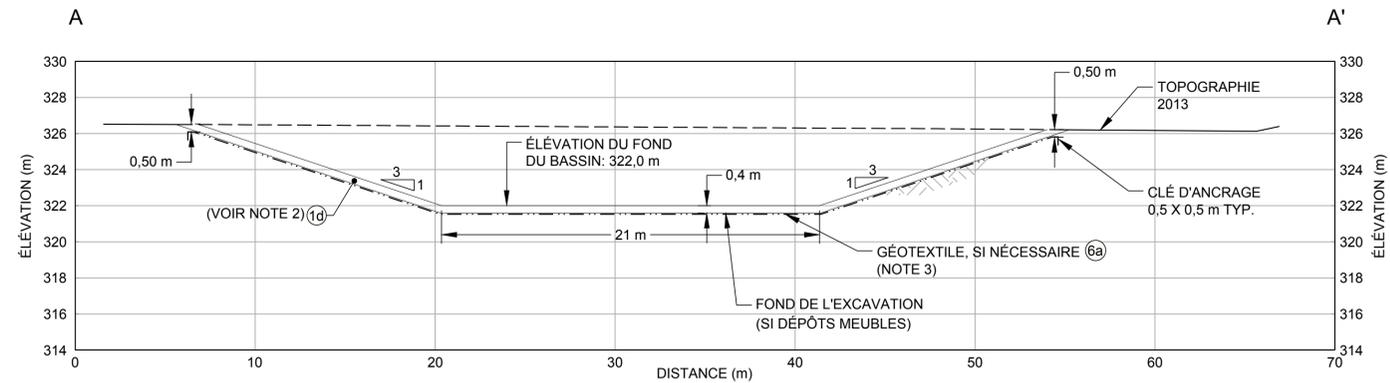
PROJET
PLANS DES FOSSES PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE
SECTEUR SUD DU PARC À RÉSIDUS
MINE CANADIAN MALARTIC

TITRE
VUE EN PLAN ET COUPES - FOSSE COLLECTEUR SUD

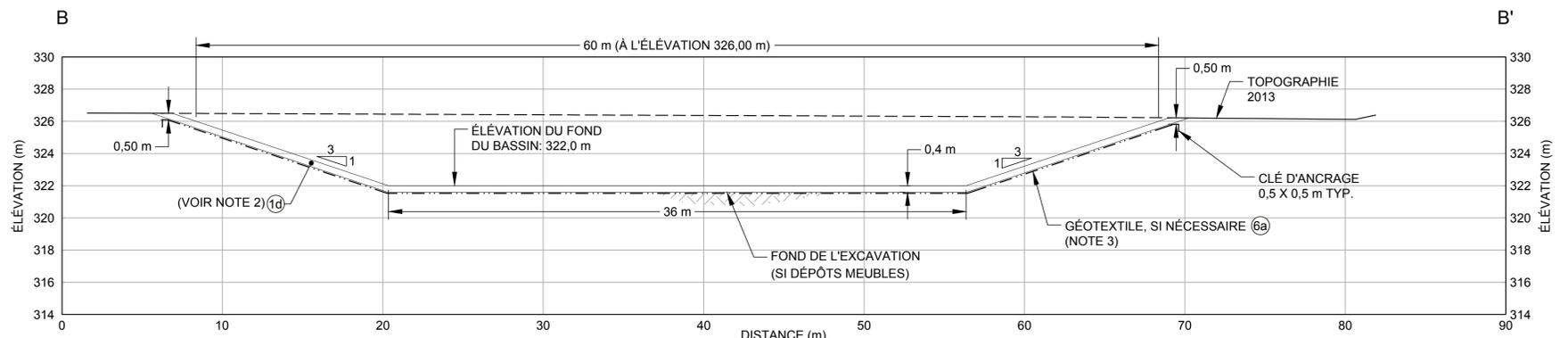
N° PROJET 12-1221-0062 PHASE 3000 Rév. 5 de 6 PLAN 1100-005



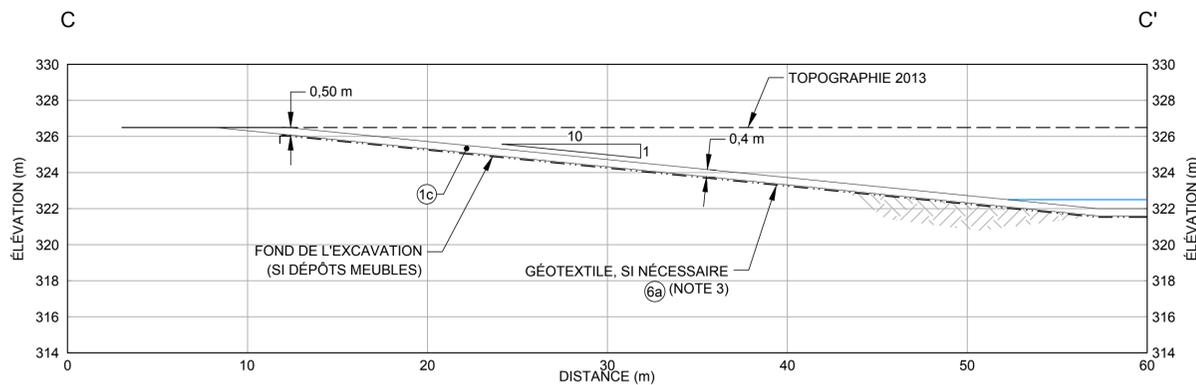
VUE EN PLAN
ÉCHELLE 1 : 500



ÉCHELLE 1 : 200
A
006
COUPE A-A'



ÉCHELLE 1 : 200
B
006
COUPE B-B'



ÉCHELLE 1 : 200
C
006
COUPE C-C'

NOTES - PARTICULIÈRES

1. LA NÉCESSITÉ D'UNE IMPERMÉABILISATION PARTIELLE OU TOTALE DU BASSIN DEVRA ÊTRE ÉVALUÉE DURANT LES OPÉRATIONS ET N'EST PAS INCLUSE DANS LA CONCEPTION ACTUELLE.
2. DES PENTES 3:1 SONT SPÉCIFIÉES À TITRE INDICATIF. LA STABILITÉ À LONG TERME DE CES PENTES ET LE BESOIN DE LES ADOUCIR OU DE LES RETRAVAILLER DEVRONT ÊTRE ÉVALUÉS DURANT LES OPÉRATIONS PAR UN SUIVI RÉGULIER.
3. NÉCESSITÉ DU GÉOTEXTILE À DÉTERMINER EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES DU SOL DU FOND DE L'EXCAVATION, LE GÉOTEXTILE SERA PLACÉ SUR UNE SURFACE SUFFISAMMENT LISSÉE AFIN DE LIMITER LA FORMATION DE CAVITÉS. LORSQUE DES LAIZES DOIVENT SE JUXTAPOSER, LE GÉOTEXTILE SERA PLACÉ AVEC UNE SUPERPOSITION ENTRE DEUX LAIZES ADJACENTES D'UN MINIMUM DE 0,5 m DANS TOUTES LES DIRECTIONS. LE MATÉRIAU DE PROTECTION RECOUVRANT LE GÉOTEXTILE DOIT ÊTRE PLACÉ AVEC SOIN AFIN D'ÉVITER TOUT POINÇONNEMENT OU PERCEMENT DU GÉOTEXTILE.
4. LE BASSIN DE POMPAGE SUD-OUEST EST DIMENSIONNÉ EN TENANT COMPTE D'UNE MISE EN CHARGE DES FOSSÉS ACCEPTABLE (250 mm AUX POINTS D'ENTRÉES DU BASSIN), QUI EST INFÉRIEURE À LA REVANCHE DES FOSSÉS POUR LES SÉDIMENTS.

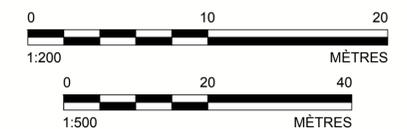
RÉFÉRENCES

1. TOPOGRAPHIE 2013: FICHIERS Osisko_contour_1m_gen30cmNE.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmNO.dxf, Osisko_contour_1m_gen30cmSE.dxf ET Osisko_contour_1m_gen30cmSO.dxf, FOURNIS PAR CMGP, AOÛT 2012 ET FICHIERS D'ARPENTAGE FOURNIS PAR CMGP EN 2012 ET 2013.
2. LES PLANS DE CONSTRUCTION DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 14 OCTOBRE 2011. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 020-09-1221-0038 Rev2.
3. LES PLANS DE CONSTRUCTION DU 1^{er} REHAUSSEMENT DE LA BERME DE DÉPART ONT ÉTÉ ÉMIS LE 6 JUIN 2014. LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ASSOCIÉ EST LE 011-12-1221-0102 Rev0.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

TYPE	DESCRIPTION*
1c	STÉRILES MINIERIS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 30 mm
1d	STÉRILES MINIERIS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 100 mm
1e	STÉRILES MINIERIS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 300 mm
1f	STÉRILES MINIERIS SÉLECTIONNÉS D ₅₀ = 450 mm
4	TILL
6a	GÉOTEXTILE DE SÉPARATION

* POUR PLUS DE DÉTAIL, VOIR NOTES SUR PLAN 1100-002



SCEAU

CLIENT
CANADIAN MALARTIC GP

PROJET
PLANS DES FOSSÉS PÉRIPHÉRIQUES ET DU BASSIN DE POMPAGE
SECTEUR SUD DU PARC À RÉSIDUS
MINE CANADIAN MALARTIC

TITRE
BASSIN DE POMPAGE SUD-OUEST

PAS POUR CONSTRUCTION

PRÉLIMINAIRE

CONSULTANT



GOLDER ASSOCIÉS LTÉE
1001, BOUL. DE MAISONNEUVE O.
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H3A 3C8
[+1] (514) 383-0990
www.golder.com

N° PROJET 12-1221-0062 PHASE 2000 Rév. C 6 de 6 PLAN 1100-006

